

Laroussi Oueslati sort

RENCONTRE On le croisait régulièrement dans les rues de Toulon, souriant, sans trop savoir ce qu'il devenait. Longtemps muet, l'ancien président de l'université livre sa vérité

Aucune grande université française, pas même la mythique Sorbonne, n'aura connu une telle couverture médiatique. Au printemps de l'année dernière, tous les projecteurs se braquent subitement sur l'Université du Sud Toulon Var. Les grèves qui agitent de nombreux campus opposés à la loi LRU sur l'autonomie des universités n'y sont pour rien.

Si la France journalistique (et ses poncifs dès lors qu'elle traite d'affaires ayant pour théâtre le Sud) débarque sur le campus de La Garde, c'est à cause d'une affaire de tentative de corruption impliquant des étudiants chinois. Atypique, le président Laroussi Oueslati est très vite pris dans la tourmente. D'autant plus qu'il est à l'origine de cette ouverture de l'USTV sur l'étranger. Et notamment la Chine. Les rumeurs vont bon train. D'abord suspendu, Laroussi Oueslati, profondément blessé dans son honneur, décide de démissionner peu de temps après. Pour « retrouver sa liberté de parole » nous explique-t-il.

Propos recueillis par Pierre-Louis PAGES
plpages@varmatin.com

Reportage photos Magali RUFFATO
mruffato@varmatin.com

Méditerranéen bon teint, presque trop affable, Laroussi Oueslati s'était montré des plus discrets depuis sa suspension, puis sa démission de la présidence de l'Université du Sud Toulon Var (USTV). Plus de cinq mois après les faits, un an après le début de l'affaire dite des étudiants chinois (dont on ne connaît d'ailleurs toujours pas le fin mot), il a accepté de sortir de son silence. Mais c'est en présence de son avocat, maître René Scognamiglio, qu'il a répondu en exclusivité à nos questions. La parole est à la défense.

Vous n'êtes plus ni conseiller régional, ni président de l'Université de Toulon. Aujourd'hui, quel est le quotidien de Laroussi Oueslati ? Comment vous sentez-vous ?

J'ai en charge la responsabilité du service Nouvelles technologies de l'information et de la communication. Un service commun et transversal à l'USTV. Je prépare par ailleurs mes cours pour la rentrée de septembre prochain. Je vous rappelle que je suis enseignant chercheur dans les domaines des sciences de l'ingénieur. Je suis donc sur le campus de La Garde quasi quotidiennement. **Vous croisez donc Philippe Tchamitchian, l'administrateur provisoire. Votre successeur en quelque sorte ?**

Non, je n'en ai pas eu l'occasion. Visiblement, ça ne l'intéresse pas. Pas plus qu'il n'a souhaité rencontrer les vice-présidents, si ce n'est pour leur demander de démissionner. C'est un manque d'élegance.

Dans toute cette affaire, que vivez-vous le plus mal ?

Les fausses accusations. J'ai l'impression qu'ils ont déjà désigné un coupable. Alors que l'on vit dans un état de droit, les principes de la présomption d'innocence, du droit de la défense, du contradictoire ont été bafoyés. C'est injuste. Sur la base d'indicateurs objectifs – les rapports d'évaluation de l'AERES et de la chambre régionale des comptes –, j'attendais, avec mes collègues et mes conseils, de pouvoir m'expliquer devant mes pairs. On ne m'en a pas encore donné l'occasion. Je trouve par

ailleurs que la mesure prise par Valérie Péresse est disproportionnée, injuste et inédite. De plus, en me suspendant, elle a, de fait, rompu le contrat quadriennal 2008-2011 qu'elle a elle-même signé.

À l'automne dernier, vous appelez de vos vœux une rapide comparution devant la section disciplinaire. Plus de cinq mois après, vous attendez encore. Comment l'expliquez-vous ?

Cinq mois, c'est effectivement très long, mais je n'ai pas d'explication (lire en page suivante).

l'université. Ma démission m'a également rendu ma liberté de parole. Je ne suis plus soumis à aucun devoir de réserve. En n'étant plus président, je n'étais plus la cible. Enfin moins. Ça a fait retomber la pression. Et puis j'avais un mandat politique de la majorité sortante à la Région, Valérie Péresse était candidate étiquetée UMP, j'ai voulu qu'il n'y ait pas de confusion. **Qu'avez-vous à craindre de cette comparution devant la section disciplinaire ?**

Ça peut aller du simple

avertissement, du blâme jusqu'à la révocation. Les enjeux sont donc forts. Un mot sur la délocalisation. Nul besoin d'aller à Paris. Marseille ou Toulouse aurait

suffi. Je trouve qu'on sera jugé très près du ministre...

Il y a l'enquête administrative et l'enquête judiciaire. Avez-vous accès à ce dernier dossier ? Risquez-vous d'être mis en examen dans ce dernier volet ?

L'enquête administrative a conclu qu'il n'y avait aucun trafic de diplôme. Tout ce que l'on me reproche, ce sont les modalités administratives d'une commission d'admission des étudiants étrangers. Je voudrais simplement rappeler que je n'ai pas été élu à la présidence pour effectuer un travail d'administration, mais sur un projet, des idées. Notamment la volonté d'ouvrir l'USTV sur le monde. En ce qui concerne l'enquête judiciaire, je ne suis pas concerné. L'affaire pénale de tentative de corruption ne concerne que quelques professeurs « victimes » et deux étudiants chinois. Ni moi, ni les deux vice-présidents également suspendus n'avons été entendus ou convoqués par le juge d'instruction. **Vous n'avez donc rien à vous reprocher ?**

Non.



“ Ma suspension est une mesure disproportionnée, injuste, inédite ”

Ne regrettez-vous pas d'avoir démissionné pour – je cite –

que soit « rétablir le fonctionnement démocratique » de l'université ?

Non. Rester en place ne faisait qu'immobiliser les choses. Quand j'ai pris la décision de démissionner, j'ai pensé avant tout à l'intérêt général de l'établissement, à mes collègues, aux étudiants, à la valeur des diplômes délivrés par

enfin de son silence

« Je me suis trompé sur certains »

Comment vivez-vous les attaques de Philippe Tchamitchian qui dénonce à votre sujet « un mode de fonctionnement basé sur la personnalisation et l'autoritarisme », ou encore des « dérapages dans les frais généraux » (repas, réceptions, factures de téléphone) ?

Elles sont à la limite de la décence. Elles sont clairement faites pour déstabiliser l'homme. C'est calomnieux et diffamatoire. Il n'est pas normal qu'un administrateur joue à l'accusateur public.

Pourquoi un tel acharnement de votre successeur qui, dans sa dernière intervention publique, évoque un « trafic de visas » ?

Il faudrait qu'il nous explique comment un président d'université peut distribuer des visas. C'est une ânerie. La preuve de son ignorance en matière de délivrance des visas pour les étudiants étrangers. Les fameux visas D. Faire de telles

déclarations, c'est même porter le discrédit sur les agents du ministère des Affaires étrangères. En poursuivant ses accusations, l'administrateur provisoire n'arrivera certainement pas à rétablir la sérénité à l'USTV, ce pour quoi il a été nommé. **Pire : même les gens qui ne m'étaient pas forcément favorables ont de plus en**



Si Philippe Tchamitchian, son successeur à la tête de l'université, semble s'être « acharné » sur Laroussi Oueslati, le livre d'André Joly, « La Rumeur de Toulon », porte un autre regard.



(Photos Dominique Leriche et Delphine Gonzalez)

plus de mal à supporter ces accusations. Même s'il a été nommé par le ministre de l'Enseignement supérieur, l'administrateur n'est pas à l'abri de poursuites pénales. Il ne bénéficie d'aucune immunité.

Êtes-vous un homme de réseau ? Orchestrez-vous la fronde de vos anciens vice-présidents, qui ont refusé de démissionner ?

Pas du tout. C'est mal connaître les vice-présidents qui, je le rappelle, sont des personnalités connues, reconnues pour leurs compétences scientifiques, pédagogiques et de gestionnaire. **Vous n'êtes donc pour rien à la venue d'André Joly, l'auteur de « La Rumeur de Toulon », un**

livre qui vous est plutôt favorable ?

Il me semble que toute diversité d'éclairage est bonne pour la démocratie. J'ai beaucoup de respect pour ce monsieur, un linguiste réputé qui a fait un travail très compliqué. Travail que n'ont pas réalisé les inspecteurs. Son livre apporte un autre regard. **Après avoir été couronné comme président d'université, avez-vous connu la solitude du paria ?**

Je me suis trompé sur certains. En devenant président, je n'ai voulu écarter personne. J'ai fait équipe avec les gens qui étaient en place, dont la secrétaire générale. Aujourd'hui je le paye très cher. Les faibles m'ont trahi,

m'ont condamné d'avance. J'ai découvert la trahison, la délation, la lâcheté que je ne pouvais pas imaginer dans le milieu universitaire. Mais je suis fier de mon équipe présidentielle au sein de laquelle l'amitié s'est encore renforcée. Quant à mes chargés de mission, les trois quarts me soutiennent.

Avez-vous encore un avenir à l'université de Toulon ? J'y suis très attaché. J'y ai retrouvé mon statut de simple enseignant-chercheur. Je crois en ma ville, en l'agglomération. L'université va contribuer à créer de la richesse, va participer à l'attractivité du territoire. **Mais si vous êtes blanchi, serez-vous à nouveau candidat à la présidence ?** Il est trop tôt pour le dire.

Chronologie

Alors que le faible niveau de français de certains étudiants chinois inscrits à l'Université du Sud Toulon Var est pointé du doigt, une information judiciaire pour corruption est ouverte le 26 mars 2009. Le 9 avril, à la suite de plusieurs dépôts de plainte, les hommes de l'antenne toulonnaise de la police judiciaire effectuent une perquisition sur le campus gardéen. Une semaine plus tard, le 15, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Valérie Péresse ordonne une inspection.

En septembre, dans le cadre de l'enquête judiciaire, deux étudiants chinois, soupçonnés d'avoir tenté de corrompre des professeurs de l'Institut d'administration des entreprises pour faci-

liter l'obtention de diplômes, sont mis en examen et écroués aux Baumettes à Marseille.

Dans le même temps, l'enquête administrative fait état de « dysfonctionnements graves » dans les procédures d'admission des étudiants étrangers. Valérie Péresse décide alors de faire comparaître Laroussi Oueslati devant une section disciplinaire.

Le 19 octobre, le président de l'USTV n'est pas encore passé devant ses pairs, qu'il est suspendu pour une période de six mois avec deux de ses vice-présidents.

Le 23 octobre, Philippe Tchamitchian est désigné comme administrateur provisoire.

Le 6 novembre, Laroussi Oueslati démissionne de ses fonctions de président.



En septembre dernier, dans le cadre de l'enquête administrative, Valérie Péresse, ministre de l'Enseignement supérieur, décidait de faire comparaître Laroussi Oueslati devant une section disciplinaire. Aujourd'hui, l'intéressé attend toujours. (Photo doc. V.-m.)